

# Les Echos de Saint-Ythaire

BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO 4

Maï 2015

## *Du nouveau à la mairie*

Suite à la démission du maire et du premier adjoint, Murielle Gaudillère assurera la fonction de maire jusqu'à l'élection par le Conseil Municipal d'un nouveau maire.

La loi prévoit que le maire soit toujours élu par un Conseil Municipal **au complet**.

Rémy Berthod, Bernard Barday puis Hugues Poulachon ayant démissionné successivement du Conseil Municipal, il faut pourvoir trois postes.

Des élections municipales partielles auront lieu le 21 juin (second tour le 28 si besoin) pour élire trois nouveaux conseiller(e)s afin de compléter le Conseil qui se réunira ensuite pour élire le nouveau maire et les adjoint(e)s.



## *Pour y voir clair*

Projet d'éclairage public à Bierre :

L'intervention du SYDESL pour la réalisation de ces travaux est adoptée par le Conseil municipal pour un montant de 9122,59€ HT. Ce coût sera entièrement pris en charge par le SYDESL.



## *Des lignes invisibles*

Projet d'enfouissement du réseau France Télécom :

Après Vaux, ce sera bientôt au tour de Bierre de voir une partie des réseaux EDF et France Télécom enfouis. La commune versera au SYDESL 12 000 € HT, soit la moitié du montant des travaux.